

Ministre de la Justice
Maître Cheick Sako
Ministère de la Justice
Garde des Sceaux BP. 564
Conakry
Guinée

Monsieur,

Aissatou Lamarana Diallo poursuit sa quête de justice et de réparation après le meurtre de son époux, **Thierno Sadou Diallo**, par les forces de sécurité, le 7 mai 2015. Alors que sa famille a déposé une plainte auprès du procureur général, le 8 mai 2015, personne n'a été inculpé pour cet homicide et aucune explication n'a été fournie sur les circonstances ayant entraîné la mort de Thierno Sadou Diallo.

En tant que membre/sympathisant de l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International, je suis très préoccupé/e par cette situation et vous prie instamment de veiller à ce qu'une enquête indépendante et impartiale soit menée sans délai sur le meurtre du mari d'Aissatou Lamarana Diallo, et faire en sorte que les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre de procédures conformes aux normes internationales.

Je vous exhorte à accorder à Mme Diallo des réparations complètes pour le meurtre de son mari, de sorte qu'elle puisse être financièrement indépendante et vivre avec ses 3 jeunes enfants dans la dignité.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.

Cc:

Botschaft der Republik Guinea
I.E. Frau Fatoumata Balde
Jägerstr. 67-69
10117 Berlin

Fax: 030 200743333
info@amba-guinee.de